



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU COURS SEVIGNE
Ecole Française Homologuée Maternelles et Primaire
Collège Conventonné CNED – MLF

26, Rue du Docteur Calmette
01B.P 940 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
Fax : 21.25.54.87 Tél Primaire : 21.35.74.75 / Collège : 21.35.93.40
Site Web: www.cours-sevigne.org

INFORMATIONS SUR LE CYCLE PRIMAIRE

Classes maternelles :

TPS : Toute petite section, enfants **de 2 ans révolus au 1^{er} septembre 2017**
(nés entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2015) et propres impérativement: pas de couches

Cycle 1 : **PS :** Petite section, enfants de 3 ans, nés en 2014
MS : Moyenne section, enfants de 4 ans, nés en 2013
GS : Grande section, enfants de 5 ans, nés en 2012

Classes primaires :

Cycle 2 : **CP :** Cours préparatoire (6 ans), nés en 2011
CE1 : Cours élémentaire 1^o année (7 ans), nés en 2010
CE2 : Cours élémentaire 2^oannée (8 ans), nés en 2009

Cycle 3 : **CM1 :** Cours élémentaire 2^oannée (9 ans), nés en 2008
CM2 : Cours moyen 1^o année (10 ans), nés en 2007
6^e : Voir Collège Cours Sévigné pour informations (inscription et tarif)

Montant annuel de la scolarité pour les 3 cycles sauf la 6^e : cfa 1 550 000. montant actuel
(ce montant sera révisé lors de l'AGO de juin 2017)

♣ Règlement du 1^{er} appel de fonds à l'inscription. CFA : 720 000

40% de la scolarité à : cfa **497 500**, frais d'inscription de cfa **60 000**, frais de fournitures de cfa **60 000**, assurance scolaire de cfa **2 500**.
et cfa **100 000** de fonds de roulement associatif payable une seule fois par famille et remboursable à la radiation.

♣ Règlement du 2^e appel de fonds

35% de la scolarité à : cfa **542 500**. payable au plus tard le 15/12/2017

♣ Règlement du 3^e appel de fonds :

25% de la scolarité à : cfa **387 500**. payable au plus tard le 15/03/2018

DOCUMENTS A FOURNIR EN CAS D'ACCEPTATION DE VOS ENFANTS

- 1 Photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- 1 Exeat de l'année précédente ou Certificat de radiation (obligatoire)
- ♣ Le livret scolaire avec avis de passage qui restera au dossier
- 1 Une attestation consulaire obligatoire pour les Français
- ♣ Photos d'identités (4 pour la maternelle et 1 pour le primaire)
- ♣ La photocopie de la pièce d'identité de l'un des parents ou du tuteur légal (CNI ou PASSPORT)
- 1** Justificatif d'assurance « Responsabilité Civile » **pour les TPS (moins de 3 ans).**

Inscription effective après règlement du premier appel de fonds et des frais d'inscription